

**Marché à procédure adaptée**

**Cahier des clauses administratives et techniques particulières**

MAITRE DE L'OUVRAGE :

ÉCOLE NATIONALE DU GÉNIE DE L'EAU ET DE  
L'ENVIRONNEMENT DE STRASBOURG  
1 quai KOCH  
67000 STRASBOURG

OBJET DE LA CONSULTATION :

Etude de marché sur le positionnement concurrentiel de l'Ecole et  
sur ses potentialités de développement

Marché n°2021STE1204  
Code CPV 7931000-0

# Sommaire

<b>1. Présentation de l'ENGEES</b>	<b>3</b>
<b>2. Contexte du marché</b>	<b>3</b>
<b>3. Objet du marché</b>	<b>4</b>
<b>4. Spécifications de la mission</b>	<b>4</b>
4.1. Déroulement	4
4.2. Ajustement du marché	4
4.3. Livrables	5
<b>5. Nom, adresse et contact du pouvoir adjudicateur</b>	<b>5</b>
<b>6. Dispositions du marché</b>	<b>5</b>
6.1. Type de procédure et de marché	5
6.2. Variantes	5
6.3. Cotraitance et sous-traitance	5
6.4. Pièces constitutives du marché	5
6.5. Contenu des offres	5
6.6. Délai d'exécution	6
6.7. Paiement	6
6.8. Critères de jugement des offres	6
6.9. Modalité de dépôt des offres	6
6.10. Date limite de réception des offres	6
6.11. Délai de validité des offres	6
6.12. Modalité de révision des prix	6
6.13. Pénalité de retard	6

## 1. Présentation de l'ENGEES

L'ENGEES est un établissement public administratif d'enseignement supérieur et de recherche, sous tutelle du Ministère de l'Agriculture. L'école est également associée à l'Université de Strasbourg.

L'ENGEES forme depuis 60 ans les ingénieur·e·s et acteurs de l'eau, des déchets et de l'aménagement durable des territoires. Face aux changements globaux, imaginer des solutions innovantes et durables pour l'Homme et la Nature en vue de préserver l'environnement et les ressources naturelles est un challenge à relever.

La philosophie de l'ENGEES s'appuie à la fois sur la maîtrise des approches scientifiques les plus récentes et des technologies émergentes, mais aussi sur la compréhension des enjeux et des transformations sociétales et environnementales en cours. Pour que chacun·e soit directement opérationnel·le et préparé·e à relever les défis de demain de ces domaines d'avenir.

Les ingénieurs issus de l'Ecole travaillent pour 60 % d'entre eux dans le secteur privé et pour 40 % dans le secteur public.

L'école est avant tout portée par sa formation initiale d'ingénieur·e·s, sous statut étudiant·e, élève-fonctionnaire ou par la voie de l'apprentissage, et propose également une licence professionnelle et des Masters co-accrédités avec l'université de Strasbourg, des MS (Mastères Spécialisés), des sessions courtes de formation continue et ainsi que la VAE.

L'activité de recherche de l'ENGEES est déployée au sein de 4 unités mixtes de recherche.

### Chiffres clés :

- près de 60 ans d'existence
- 400 étudiant·e·s (hors masters et formations professionnelles courtes)
- 4000 alumni
- 31 chercheurs et enseignants-chercheurs
- 69 personnel administratif, technique et d'encadrement
- 4 unités mixtes de recherche

Concernant la formation d'ingénieur·e·s

- 120 élèves-ingénieur·e·s par promotion
- 30% pourcentage d'apprentis par promotion
- 30% issu·e·s de BTS, DUT, Licence (via les admissions sur titre) / 70% issu·e·s de CGPE
- 50% filles - 50% garçons (env.)
- 14 doubles-diplômes dont 5 à l'international

## 2. Contexte du marché

L'ENGEES souhaite élargir les débouchés de ses diplômés et leur offrir à cet effet des parcours de formation enrichis et diversifiés.

L'école a entamé une réflexion sur l'évolution du cursus d'ingénieur et souhaite dans ce cadre développer de nouvelles voies d'approfondissement, en complémentarité de l'offre existante.

L'école souhaite également développer son offre de formations professionnelles, qu'il s'agisse de formation continue courte qualifiante ou de formation diplômante.

Elle souhaite également développer les synergies dans son offre de formation entre la formation d'ingénieur et les formations professionnelles.

### **3. Objet du marché**

L'étude de marché se présentera en deux parties distinctes, l'une relative au positionnement concurrentiel vis-à-vis d'autres écoles, l'autre relative aux propositions de secteurs émergents pour le développement de l'ENGEES. Les objectifs respectifs de ses deux parties sont :

- Analyser le positionnement concurrentiel de l'Ecole comparativement aux autres établissements d'enseignement supérieur positionnés sur le secteur de l'environnement au sens large. Cette partie inclura une analyse du type forces/faiblesses/opportunité/menaces (FFOM). Le prestataire est libre de faire une proposition d'analyse alternative si cela lui paraît pertinent. Il est également attendu du prestataire la méthodologie qu'il entend déployer pour cette analyse : approche documentaire, entretien ciblés, etc...
- A la lumière de l'analyse du marché de la formation et du marché de l'emploi, le prestataire présentera les mutations actuelles du marché de l'eau et de l'environnement et formulera des propositions de secteurs émergents (y compris à l'international) sur lesquels l'ENGEES pourrait se positionner et élargir son offre de formations. Ces propositions devront être mises en relation avec le savoir-faire actuel de l'Ecole et les compétences qu'elle peut développer à court terme. Ces compétences peuvent concerner : des segments pointus des domaines relevant du cœur actuel de métier de l'Ecole , des segments du marché de l'environnement sur lesquels l'ENGEES est peu ou pas positionné actuellement. Là encore, il est attendu des précisions sur la méthodologie envisagée et les moyens mis en oeuvre par le prestataire.

Pour chacune de ses analyses, des points d'étapes sont prévus avec le maître d'ouvrage, afin de vérifier que les orientations de l'étude sont bien conformes à ses attentes.

Dans cette perspective, l'ENGEES met en place un comité de pilotage et désigne un chef de projet qui sera l'interlocuteur privilégié du prestataire.

### **4. Spécifications de la mission**

#### **4.1. Déroulement**

Une réunion sera organisée en présentiel au démarrage de la mission entre le prestataire et le comité de pilotage de l'étude. Le prestataire présente à cette occasion la méthode de travail détaillée dans son mémoire technique.

La méthode de travail proposée détaillera, pour chacune des parties, notamment le calendrier, le contenu de chacune des étapes de la mission et les points de calage nécessaires avec le maître d'ouvrage. Le prestataire proposera également dans son offre la liste des interviews envisagées.

Les points de calage avec le COPIL pourront se dérouler par visioconférence. Le rendu final sera accompagné d'une présentation orale en présentiel à l'ENGEES.

#### **4.2. Ajustement du marché**

Lors de la réunion de démarrage, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité d'engager une discussion avec le prestataire choisi amenant à un ajustement de l'offre et/ou de la méthode de travail proposée : ajout de réunion, ajustement du calendrier proposé etc. sur base de la proposition tarifaire initiale.

Si la prestation évolue significativement, un acte d'engagement est alors établi et signé par l'ensemble des prestataires et sera l'objet du marché.

#### **4.3. Livrables**

Un rapport d'étape sera fourni au moins 3 jours ouvrables avant chaque point d'étape. Le rapport définitif sera fourni sous format pdf et word.

### **5. Nom, adresse et contact du pouvoir adjudicateur**

Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEES)

1 quai Koch

67000 STRASBOURG

Tel : 03 88 24 82 82

Fax : 03 88 37 04 97

<http://engees.unistra.fr/>

L'organisme acheteur est représenté par le pouvoir adjudicateur de l'ENGEES en la personne de son directeur.

Cheffe de projet et contact :

Annie Moisset

Directrice-adjointe

Mail : [annie.moisset@engees.unistra.fr](mailto:annie.moisset@engees.unistra.fr)

### **6. Dispositions du marché**

#### **6.1. Type de procédure et de marché**

Il s'agit d'un marché forfaitaire à procédure adaptée

#### **6.2. Variantes**

Non autorisées

#### **6.3. Cotraitance et sous-traitance**

Les éventuels sous-traitants seront précisés dans le devis et leur CV sera adjoint à la proposition.

#### **6.4. Pièces constitutives du marché**

Le marché est constitué par les documents contractuels ci-dessous énumérés :

- le présent document valant cahier des clauses particulières et cahier des charges, dont l'unique exemplaire original conservé par le pouvoir adjudicateur fait foi
- le cahier des clauses administratives générales prestations intellectuelles
- l'ensemble des textes législatifs et réglementaires s'appliquant dans le cadre du présent marché.

#### **6.5. Contenu des offres**

- Le présent document valant cahier des charges et cahiers des clauses particulières, daté et signé.
- Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Code des marchés publics (ou DC1)
- Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics (ou DC2)
- La décomposition du prix global et forfaitaire
- Le mémoire technique du titulaire incluant :

- les renseignements sur les acteurs qui interviendront dans la réalisation de la mission
- le détail des moyens humains, matériels et immatériels mobilisés dans le cadre de cette mission
- le détail de la méthode de travail proposée pour chacune des étapes de la mission et les points de validation successifs proposés au maître d'ouvrage

### **6.6. Délai d'exécution**

La mission doit être achevée dans un délai de 6 mois à compter de la date de notification du marché.

### **6.7. Paiement**

Le paiement s'effectuera par mandat administratif suivant les règles de la comptabilité publique. Le paiement s'effectuera sur présentation d'une facture établie sous réserve de la fourniture du rapport définitif et de la tenue de la réunion de restitution finale.

### **6.8. Critères de jugement des offres**

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de conduire des entretiens de clarification avec les prestataires lors de cette étape de jugement des offres.

Les offres transmises seront analysées sur la base des critères qui suivent.

<b>Critère</b>	<b>Poids dans la note finale</b>
<b>Prix</b>	30 %
<b>Valeur technique</b>	
Moyens et capacités techniques, réactivité et délais d'exécution, qualité générale des documents produits	20 %
Compréhension du projet, pertinence et précision de la note méthodologique ; adéquation et qualité des réponses apportées sur des projets similaires	50 %

### **6.9. Modalité de dépôt des offres**

Les offres peuvent être déposées sur la plateforme des achats de l'Etat (Place) ou envoyées à l'ENGEES à l'adresse suivante :  
direction@engees.unistra.fr

### **6.10. Date limite de réception des offres**

Le 7 juillet 2021 à minuit.

### **6.11. Délai de validité des offres**

90 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

### **6.12. Modalité de révision des prix**

Les prix unitaires des prestations indiquées dans l'annexe 1 sont fermes.

### **6.13. Pénalité de retard**

Les délais de livraison sont ceux indiqués dans ce document, dans les bordereaux des prix et les bons de commande. Tout retard fera l'objet d'une pénalité.

Conformément à l'article 14.1.1 du CCAG-Fournitures courantes et services, cette pénalité est calculée par application de la formule suivante :

$$P = V * R / 1\ 000$$

dans laquelle :

P = le montant de la pénalité ;

V = la valeur des prestations sur laquelle est calculée la pénalité, cette valeur étant égale au montant en prix de base, hors variations de prix et hors du champ d'application de la TVA, de la partie des prestations en retard, ou de l'ensemble des prestations si le retard d'exécution d'une partie rend l'ensemble inutilisable ;

R = le nombre de jours de retard.

Ces pénalités seront déduites du montant restant dû par la personne publique contractante ayant passé la commande ou feront l'objet d'un ordre de recette par le comptable public à l'encontre du titulaire.

Elles restent dues en cas de résiliation.

Fait en un seul original

Date, signature et  
cachet de la société  
Mention manuscrite  
« lu et approuvé ».

Signature du pouvoir  
adjudicateur